

LE CAHIER DES BONNES PRATIQUES

ÉDITO

Responsabilité, citoyenneté, solidarité !

Par Grégory-Franck Falaise

Il y a urgence. La hausse de la précarité, de l'intolérance, des inégalités, montre les limites des institutions publiques. Fort heureusement, loin d'être résignés, des femmes et des hommes de tout horizon sont chaque jour plus nombreux sur le terrain à proposer des initiatives citoyennes, à développer des actions solidaires et à réfléchir à des solutions locales. La transition démocratique citoyenne est en marche. Ce mois-ci, dans le Cahier des bonnes pratiques, l'accent est mis sur ces mobilisations citoyennes. Comme celle du jardin partagé du centre social de la commune de La Teste-de-Buch, située sur le Bassin d'Arcachon. L'opération Duo Day lancée par l'ESAT Agnélis de Foulayronnes (Fehap, elle favorise l'insertion des travailleurs handicapés dans le monde du travail ordinaire tandis que la caravane des libertés (Ligue de l'enseignement) libère la parole des jeunes pour mieux les impliquer dans le débat public.

Le CMPRE de Bois Larris (Croix-Rouge) propose quant à lui aux enfants souffrant de troubles neurologiques d'exprimer leur créativité au travers d'ateliers de jardinage. Enfin, l'ADMR des Hautes-Alpes se mobilise pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en renforçant leur autonomie.

Les réseaux le prouvent : les alternatives concrètes existent pour relever le défi de l'action citoyenne grâce à l'engagement associatif.



SOMMAIRE

Rester chez soi malgré la perte d'autonomie	26
Quand le jardinage participe aux soins	27
Le jardin partagé prend racine à la Règue Verte	28
Un "duoday" pour aider à l'insertion des handicapés	29
Une caravane itinérante pour libérer la parole.....	30

RESTER CHEZ SOI MALGRÉ LA PERTE D'AUTONOMIE

L'adaptation des logements est une question essentielle pour permettre aux personnes en perte d'autonomie de rester le plus longtemps possible dans leur domicile (voir aussi pages 32-33). Mais cela coûte cher et le parcours pour obtenir des aides n'est pas toujours simple. C'est pourquoi la fédération ADMR des Hautes-Alpes a mis en place, à titre expérimental, un guichet unique pour accompagner les usagers, agés ou handicapés, d'un bout à l'autre de leurs démarches.

En pratique, il s'agit d'instaurer un "guichet unique" permettant d'accompagner les usagers de la demande des aides financières jusqu'à la réalisation des travaux. "Nous essayons d'être des passerelles entre les personnes âgées et les structures existantes qui interviennent déjà dans le domaine de l'habitat", explique Christian Pujol, bénévole référent habitat du réseau ADMR des Hautes-Alpes.

"Il y a trop d'interlocuteurs, de paperasse et de délais, analyse Christophe Aloisio, directeur de la fédération locale. Face à cette complexité, soit les projets sont abandonnés, soit les personnes réalisent des travaux sans percevoir les aides auxquelles elles ont droit". L'intérêt du guichet unique est de centraliser les demandes et d'accélérer le montage des dossiers. "Les conventions que nous avons signées avec les

professionnels du bâtiment permettent de coordonner les actions de chacun. La gestion des dossiers est plus fluide et plus efficace", déclare Christophe Aloisio.

DÉTECTER LES RISQUES AU DOMICILE

Dans la majorité des cas, les travaux portent sur les pièces d'eau, salle de bains et toilettes. "Il s'agit en effet souvent de transformer une baignoire en douche ou d'aménager la douche existante si celle-ci comporte une marche, en installant un bac plat disposant d'une poignée, précise Christian Pujol. L'objectif est de rendre le maximum d'autonomie à la personne et éviter les chutes car nous savons que deux ou trois chutes entraînent une entrée en Ehpad". Un autre volet du dispositif Evolu'dom porte d'ailleurs sur la détection des risques au domicile de l'usager. "En fonction des risques repérés, on conseillera simplement de petites améliorations ou des travaux beaucoup plus importants, souligne Ingrid Dautrety, responsable développement et partenariats à la fédération. Car les intervenants ADMR sont bien sensibilisés à l'identification des risques dans le domicile et savent conseiller sur les mesures à prendre".

Pour la mise en place de ce projet, la fédération a pu compter sur le soutien du département, de la Chambre des Métiers, de la Fédération du BTP, des organismes spécialisés dans l'aménagement de l'habitat comme Solidaire pour l'Habitat (Solih), de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) ou de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (Capeb).



© Photoir

Evolu'dom conseille les personnes handicapées qui souhaitent adapter leur logement

Contact : www.admr.org - 01 44 65 55 55

QUAND LE JARDINAGE PARTICIPE AUX SOINS

Établissement de santé géré par la Croix-Rouge, le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation pour les enfants Bois Larris est à l'initiative d'un projet innovant "Autour du jardin".



Le Centre de médecine physique et de réadaptation pour les enfants Bois Larris (CMPRE) à Lamorlaye accueille des enfants de 6 à 17 ans souffrant de paralysie cérébrale et de troubles orthopédiques ou cognitifs.

Les soins ne les empêchent pas de poursuivre leur scolarité puisque le ministère de l'Éducation nationale met des enseignants à disposition de l'établissement. Depuis six ans, les enfants ont également la possibilité de s'initier au travail de la terre dans le cadre d'un atelier appelé "Autour du jardin" soutenu par le Rotary Club de Chantilly.

Une trentaine d'élèves de grande section de maternelle au CM2 sèment, cultivent et récoltent dans des terrains mis à leur disposition sous forme de jardins potagers. "Les enfants

que nous accueillons ont du mal à apprendre à écrire, à parler, à compter ou à se concentrer en raison de leurs troubles cognitifs, explique Leila Izerghouf, coordinatrice pédagogique du CMPRE de Bois Larris. Le projet 'Autour du jardin' a pour premiers objectifs de leur redonner confiance en eux".

UN REMPART CONTRE L'ISOLEMENT

"Les enfants intègrent de nouvelles compétences en lecture, mathématiques et sciences, explique Leila Izerghouf. Car pour planter, il faut lire les notices des graines, mesurer les plantations". L'équipe médicale et paramédicale est convaincue des bienfaits de ce projet. "Ce dernier fait appel au processus multisensoriel de la mémorisation (vue, toucher, ouïe, odorat, goût) et à la mémoire kinesthésique, commente Laurence Borie, orthophoniste au CMPRE. Il multiplie les modalités de mémorisation ce qui est très bénéfique pour ces enfants". Une analyse partagée par le Docteur Aurélie Lucet, médecin chef du CMPRE Bois Larris. "Parfois, nos petits patients deviennent des champions de la rééducation mais ils ont du mal à transposer ces progrès dans la vie quotidienne. Cet atelier permet la mise en pratique de ce qu'ils ont appris en rééducation. Ils en ont ainsi une vision beaucoup plus concrète".

Ces jardins sont aussi devenus un moyen pour les enfants d'exprimer leur créativité, via des ateliers de dessins sur cette thématique des plantes. L'un d'entre eux a d'ailleurs reçu le premier prix lors du concours organisé par la Croix Rouge sur le thème de l'écologie à l'occasion de la COP 21 qui s'est tenue à Paris en décembre 2015.

Contact : www.croix-rouge.fr - Tél. : 01 44 43 11 00

LE JARDIN PARTAGÉ PREND RACINE À LA RÈGUE VERTE

Développer le pouvoir d'agir des citoyens à l'échelle d'un quartier, d'une ville ou d'un village. Tel est l'un des axes majeurs de l'action des 2 000 centres sociaux présents dans toute la France.

Parmi les nombreuses initiatives prises dans cette direction, les jardins collectifs urbains correspondent à une gestion en commun d'un terrain par un groupe d'habitants d'un même quartier. "Pour que cela fonctionne, le projet doit être porté par les habitants, qu'ils en soient les créateurs. Le centre social joue un rôle d'accompagnement. Nous sommes là pour les aider, leur apporter des informations sur les différentes techniques de culture", explique Alain Villechenoux, animateur du jardin partagé du centre social de la commune de La Teste-de-Buch, située sur le Bassin d'Arcachon, qui a vu le jour en 2015 sous l'impulsion des habitants, dans le quartier

de la Règue verte. Car c'est bien la volonté d'implication des habitants qui porte le projet. Toutes les décisions d'aménagement, de plantations, d'animation et de gestion du jardin sont prises par l'ensemble des jardiniers. Le jardin a pacifié le quartier parce que les gens se sont appropriés le projet.

LE JARDIN PACIFIE LE QUARTIER

À quelques mètres des petits immeubles de béton du quartier, bottes aux pieds et bêche en main, Laure, une résidente du quartier et jardinière, s'affaire avec soin sur sa parcelle de verdure. Il lui faudra attendre encore quelques mois pour les premières récoltes de légumes, mais travailler dans ce jardin lui permet de ne pas se sentir isolé chez elle. "Ici, chacun partage ses idées et ses conseils de jardinage", explique-t-elle. Si ce jardin partagé contribue à créer des activités autour du potager et d'activités culinaires, il est surtout un espace où se cultive le vivre ensemble car il est avant tout un lieu de rencontre pour les habitants.

"On a créé beaucoup de lien social autour de ce jardin", souligne un animateur du centre social qui poursuit : "ces jardins contribuent également à éveiller l'esprit d'entraide auprès des personnes et des collectivités qui les avoisinent. Si le jardin partagé n'a pas une vocation de réinsertion, il n'en conserve pas moins une vertu sociale. Au travers de ce jardin, beaucoup de personnes se sentent valorisées car nous leur donnons des responsabilités. Cette reconnaissance est très importante pour les usagers". Et il n'est pas rare que ce lieu d'échanges voie le départ d'autres initiatives favorisant la cohésion sociale.



Un jardin partagé en plein cœur du quartier de la Règue Verte

Contact : www.centres-sociaux.fr - Tél. : 01 53 09 96 16

UN "DUODAY" POUR AIDER À L'INSERTION DES HANDICAPÉS

Si les initiatives concernant l'insertion des travailleurs handicapés en milieu professionnel ne manquent pas, l'opération Duoday organisée le 24 mars dernier, dans le Lot-et-Garonne, par l'Ésat Agnélis de Foulayronnes est pour le moins originale et pleine de sens.



© Fehap

Le duoday c'est une journée de travail en commun pour une personne valide et une autre handicapée

L'idée du duoday a vu le jour en Irlande en 2008 et a été déclinée en Belgique ainsi que dans d'autres pays comme, la Suède, les Pays-Bas ou encore le Pays de Galles. En pratique, le duoday, c'est l'occasion pour une personne handicapée accueillie en Ésat (Établissement et service d'aide par le travail) de travailler une journée en binôme avec un salarié valide d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité. Elle peut ainsi participer activement aux tâches habituelles du salarié, voire lorsque la chose n'est pas possible observer de près son travail. L'objectif du Duoday est d'apporter un autre regard sur les compétences des personnes en situation de handicap sans que cela soit vécu comme une contrainte organisationnelle pour les partenaires.

DES COMPÉTENCES TROP SOUVENT INEXPLOITÉES

“Cette forme de stage atypique permet de sensibiliser le monde professionnel à la gestion du handicap et leur montrer que les personnes

issues des Ésat ont des aptitudes et des compétences trop souvent inexploitées. Réciproquement, les personnes handicapées découvrent le milieu ordinaire du travail et peuvent préciser leur projet professionnel”, explique Stéphane Cornuault, directeur de l'ESAT Agnélis, dans le Lot-et-Garonne. Cette opération est financée sur trois ans par l'Agence régionale de santé (ARS) Aquitaine sur le Lot-et-Garonne.

Concrètement, toutes les entreprises sont éligibles au dispositif, même si en France, la réglementation en matière de recrutement de personnes handicapées concerne les structures de plus de dix salariés. Cependant toute entreprise, collectivité ou association, quelle que soit sa taille, son secteur d'activité, public ou privé, peut intégrer dans son équipe des personnes en situation de handicap.

L'entreprise désireuse de participer à l'opération doit compléter un formulaire disponible sur le site internet du Duoday. Tous les types de postes sont les bienvenus, quels que soient les métiers. L'employeur a la possibilité d'ouvrir ses portes à plusieurs duos. De leur côté, les postulants, rémunérés à 70% du Smic, enregistrent leurs profils de poste sur le site, l'Ésat se chargeant ensuite de former les duos avec les personnes adéquates.

Sur les vingt-huit entreprises participantes ayant accueilli quatre-vingts duos, quatorze n'avaient jamais intégré de personnes en situation de handicap. Résultat, neuf salariés sur dix ont changé de regard sur les compétences des personnes en situation de handicap. Une deuxième édition de ces Duoday aura lieu le 30 mars prochain.

Contact : www.fehap.fr - Tél. : 01 53 98 95 00

UNE CARAVANE ITINÉRANTE POUR LIBÉRER LA PAROLE

“Islam radical”, “laïcité”, “liberté d'expression”, des mots de nombreuses fois entendus depuis l'attaque de janvier 2015 contre la rédaction de Charlie Hebdo. Leurs sens restent toutefois parfois imprécis pour de nombreux jeunes.

C'est pour permettre aux jeunes de mieux comprendre ces mots et mieux prendre part au débat public - que la Ligue de l'enseignement de Lozère a initié la caravane des libertés et de la laïcité. Aménagée à la fois comme un espace pédagogique et ludique, celle-ci fait sept mètres de long et peut accueillir une quinzaine de personnes. D'ici quelques semaines, ce véhicule partira à la rencontre des collégiens et des lycéens, en s'arrêtant pendant 2 à 7 jours dans les écoles, les centres socioculturels, ou tout simplement sur les places de villages.

DES FILMS ET DES LIVRES SUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LA LAÏCITÉ

Les élèves y découvriront un espace radio-phonique et de projection d'une vingtaine de films (parmi lesquels “La liste de Schindler”, “Salafistes”, “La Rafle...”), une bibliothèque (avec une centaine d'ouvrages à disposition sur les thèmes de la résistance, de la dictature, du racisme...), une ludothèque et même un bar. Les élèves auront surtout accès à un espace de débat avec plusieurs thématiques comme la liberté d'expression, les droits et devoirs de citoyen, la laïcité, ou encore le respect des religions. Les établissements intéressés pourront choisir un ou plusieurs thèmes avec les intervenants spécialisés ainsi que la durée des interventions. “L'enjeu est de rendre les élèves acteurs de leur libre arbitre, de les amener à étayer leurs arguments à partir d'informations recoupées et dont les sources sont fiables, explique Nicolas Trotouin, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement de la Lozère.



© Ligue de l'enseignement

La caravane des libertés et de la laïcité partira à la rencontre des jeunes

LIBÉRER LA PAROLE

Cette caravane des libertés, qui fait l'objet d'un partenariat avec l'Observatoire de la laïcité et la Ligue des droits de l'homme, a été imaginée comme un outil de partage et de conversation où la parole des jeunes peut se libérer et l'esprit critique se construire. “C'est un travail de fond, analyse Nicolas Trotouin. En revenant vers les fondamentaux, nous pourrions convaincre nos jeunes contemporains qu'une connaissance qui s'appuie sur des données fiables, vérifiables, vraies est essentielle pour comprendre le monde. Dans une société de plus en plus dominée par les comportements individualistes, il est indispensable de présenter aux jeunes générations une lecture de notre société basée sur les valeurs du vivre ensemble comme le respect d'autrui, de sa parole, ou de ses différences”.